TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 1er MARS:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h.

Caisse d'Epargne: fermée.

Etablissement municipal de bains: fermé.

Théâtre Municipal: 15 h., « Gladys »; 20 h. 15, « Les 28 Jours de Clairette ».

Médecins de garde: docteur Destombes, rue de la Croix-Rouge, 275; docteur Ducatillon, rue de Gand, 87.

HABITATIONS A BON MARCHÉ « NOTRE MAISON »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La société Coopérative des Habitations à Bon Marché « Notre Maison », a tenu dimanche son assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. M. Dubrulle, président de la Société, assisté, comme scrutateurs de MM. Leman et Filpo.

Le Président, dans un exposé de la situation morale de la société, montre ce que le Conseil d'Administration a pu faire au cours de l'année 1926, puis son programme d'avenir. Le trésorier, M. G. Lombard, donne ensuite lecture du bilan et les résultats de l'exercice, qui sont des plus heureux. Le commissaire des comptes vient ensuite approuver la situation financière et donner quitus au Conseil d'administration de sa gestion.

Il est ensuite procédé à la réélection du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration.

Sont réélus à l'unanimité : MM. Dubrulle, Ch. Tiberghien, V. Robbe, L. Brutin, L. Delcroix et Doutreluigne.

MM. Florin et Pezin, commissaires des comptes, au dévouement desquels le président rend un délicat hommage, sont maintenus dans leurs fonctions pour 1927.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Après cette première réunion, fut tenu une assemblée générale extraordinaire, entièrement consacrée au vote de l'augmentation de capital, porté, après réduction de 78.200 francs, par suite d'annulation d'actions, causée par l'attribution de maisons, de 6 millions, 162.600 francs, à 7.090.000 francs. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il nous est agréable de signaler, tout particulièrement, la marque de sympathie qui s'est manifestée au cours des deux assemblées, envers les actionnaires-bienfaiteurs de la société qui, dans un geste large et généreux, laissèrent à la société le soin de toucher les intérêts qui leur étaient dus pour l'exercice 1926 et les années antérieures, au profit de la caisse « Aide aux Veuves et Orphelins », formant ainsi un capital de 260.000 francs, grâce auquel il sera loisible au Conseil d'administration de venir en aide aux malheureuses familles, dont le gagne-pain serait disparu.

Et ici se place l'intervention d'un de ces locataires, administrateur lui-même, M. Maes, qui dit toute en reconnaissance et celle de ses collègues envers leurs bienfaiteurs.

Il n'est pas, dit-il, dans les habitudes qu'un membres du conseil d'administration prenne la parole après le rapport présenté à l'assemblée, au nom de ce même conseil, par le président de la société. Mais exceptionnellement et en raison de tout ce qui s'est fait et dont quelques-uns du conseil sont bénéficiaires, je ne puis résister au désir de vous remercier, messieurs, de tout l'intérêt que vous portez à la classe ouvrière, et cela, sans arrière-pensée, très simplement, avec la plus grande droiture.

Mes remerciements sont également ceux de mes collègues du conseil ici présents et dont je me fais l'interprète. Grâce à vous, nous avons notre maison, notre jardin; grâce à vous nous pourrons laisser à nos chers enfants un petit héritage qui leur rappellera, à la fois, ceux qui les ont élevés et ceux qui ont contribué à les élever. Et dans leur souvenir, se mêleront les noms de leur papa, de leur maman et ceux de leurs bienfaiteurs qu'ils auront appris à connaître et à prononcer dès leurs jeunes années.

Nous vous devons un autre merci, comme père de famille: celui d'avoir pensé à nous remplacer auprès des nôtres, si le malheur vient à frapper quelqu'une de nos familles par la perte du gagne-pain. N'est-ce pas un bienfait inappréciable que celui-là? Quelle belle chose vous avez faite là, « l'Aide aux veuves et orphelins locataires »; combien nous vous en sommes reconnaissants! Si la mort nous étreint, nous partirons avec un regret en moins, celui de penser que les nôtres pourraient être chassés de leur maison. Grâce à votre générosité, puisque cette caisse est alimentée par vos soins, ils resteront chez eux, dans leur maison.

Merci donc au nom de tous ceux qui ont la satisfaction d'appartenir à l'œuvre de « Notre Maison »; merci pour nos familles.

Des applaudissements partent de toute la salle, qui aussitôt après, vote, par acclamations, la motion suivante, émise sous forme de vœu par le fondateur de la Caisse, M. G. Lombard, trésorier :

Les actionnaires-locataires de la société anonyme coopérative des habitations à bon marché de Tourcoing « Notre Maison », réunis en assemblée générale, le 27 février 1927, expriment leur reconnaissance et adressent leurs remerciements aux généreux donateurs qui dotèrent d'un fonds de 260.000 francs la caisse heureusement créée et dénommée « Aide aux veuves et orphelins locataires de la société ».

Intéressants travaux de voies

Nous avons maintes fois signalé l'état défectueux des entrevoies de la rue Carnot, entre la rue Faidherbe et la Grand'Place.

Nous sommes heureux d'annoncer que la Compagnie E. L. R. T., vient d'entreprendre de grands travaux. Les rails, qui étaient usés, seront complètement renouvelés; d'autre part, des briques spéciales, destinées à renforcer le pavage, seront posées, afin de pouvoir permettre à cette partie de la chaussée de mieux résister à l'intense trafic de cette artère.

Ces travaux compléteront heureusement le pavage déjà existant et qui est en parfait état. La durée des travaux est estimée à huit jours.

Nous croyons savoir qu'un sens unique sera imposé pour éviter l'encombrement. Ce sens unique serait fait par la place Charles-Roussel et la rue Fidèle-Lehoucq, pour les voitures venant de la Grand'Place, en direction de la rue Faidherbe. La rue Carnot étant réservée aux voitures se dirigeant vers la Grand'Place.

DÉGUSTEZ double Pilsen Moderne. 41632

La 24e assemblée générale de la Fédération Amicale des Combattants de la Grande Guerre

M. Jean Goy, député de la Seine, à Tourcoing

La Fédération des Combattants tiendra sa vingt-quatrième assemblée générale, le dimanche 6 Mars, à 9 h. 45, à l'Hippodrome, place des Halles (ouverture des portes à 9 heures.)

Au cours de l'assemblée, M. Jean Goy, député de la Seine, membre du Conseil National de l'U. N. C., fera une conférence très documentée sur « Les Combattants et les dettes interalliées ».

La Commission ayant jugé qu'il était utile de faire connaître le point de vue des combattants sur un problème qui touche tous les français, a invité, exceptionnellement, un certain nombre de nos concitoyens, industriels, financiers, personnel enseignant de la ville, percepteurs, contrôleurs, etc...

Pour ce motif, et devant l'importance de cette assemblée, la Commission compte que tous les adhérents se feront un devoir d'y assister. Une grande tombola clôturera la [illegible]

LA STATISTIQUE DE L'ABATTOIR. — Nous relevons les chiffres suivants dans la statistique du mouvement général des bestiaux introduits, ainsi que des abatages effectués à l'abattoir public, du lundi matin 21 février au dimanche suivant à midi.

Il a été abattu: 57 bœufs, 32 taureaux, 43 vaches et génisses, 83 veaux gras, 142 moutons, 123 porcs, 9 chevaux.

Les quantités déclarées se sont élevées à 35.644 kil. pour la ville, 17.063 kil. pour l'extérieur et 3.202 kil. de viande de cheval.

Le prix moyen de la viande a été au kilog: gros bétail, 8 à 12 fr.; veaux gras, 13 à 16 fr.; moutons, 12 à 13 fr. 50; porcs, 11 fr. 75 à 12 fr. 25.

En outre, 333 kil. de viande ont été saisis par le service d'inspection.

MEUBLES D'ART A. DE BEYNE, maître-ébéniste, 167-169, rue Pellart, Roubaix. 32061

ASSOCIATION MUTUELLE DES MÉDAILLÉS D'HONNEUR ET DU TRAVAIL. — La réunion générale de l'Association a eu lieu dimanche dernier, dans une salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Charles Delecroix, président, entouré des membres du Conseil d'administration.

M. Léon Jung, vice-président d'honneur, assistait à la réunion et excusa M. Edmond Masurel. En ouvrant la séance, le président remercia la Municipalité, pour la suite bienveillante qu'elle a donnée à la demande qu'il lui avait faite de mettre une salle à la disposition de la société, pour ses réunions.

Au cours de cette réunion, M. Henri Deleplanque a été nommé secrétaire-adjoint en remplacement de M. Léon Luce, démissionnaire, pour raisons majeures.

D'autre part, l'assistance manifesta sa joie, en apprenant que deux membres de la Commission, M. Maquet, président honoraire et M. Léon Luce, administrateur honoraire, venaient de recevoir le premier la médaille d'argent, le second la médaille de bronze de la mutualité. Aux applaudissements de tous, le président complimenta les nouveaux médaillés et sur sa demande, M. Léon Jung épingla sur leur poitrine, l'insigne de leur distinction et leur donna l'accolade.

Après examen des autres questions à l'ordre du jour, il fut procédé au tirage d'une importante tombola et l'on se sépara, heureux des quelques heures passées à cette réunion, où chacun se plut à constater la vitalité de ce groupement qui compte actuellement plus de 650 sociétaires et dont l'utilité se confirme de plus en plus.

A PROPOS D'UNE DISTINCTION HONORIFIQUE. — Dimanche, une manifestation de sympathie a été donnée à M. le brigadier des douanes J.-B. Druon, de Tourcoing, nouvellement décoré de la distinction douanière pour ses brillants états de services.

Dans la soirée, les officiers et quelques agents de la brigade, ainsi que leur famille et leurs amis, se sont réunis chez le nouveau décoré et lui ont remis un bel objet d'art.

Chacun eut à cœur de témoigner au chef estimé, la joie causée par l'attribution d'une distinction qui vient récompenser les nombreux services rendus par M. Druon.

La soirée fut empreinte d'une franche gaîté et des chanteurs donnèrent les meilleurs morceaux de leur répertoire.

A L'OCCASION DU MARDI-GRAS nos bureaux seront fermés mardi après-midi. Les annonces à paraître mercredi devront être déposées avant 11 heures à Roubaix et avant 10 h. 30 à Tourcoing et à Lille. 34091

ASSISTANCE OBLIGATOIRE, assistance aux familles nombreuses et assistance aux femmes en couches. — Par application des dispositions des lois sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents, sur l'assistance aux familles nombreuses et sur l'assistance aux femmes en couches, les listes des personnes admises au bénéfice desdites lois et de celles dont les demandes ont été rejetées par délibération du Conseil municipal du 26 février 1927 seront déposées au Secrétariat de la Mairie pendant un délai de 20 jours qui prendra fin le 20 mars.

A partir d'aujourd'hui, et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites seront reçues au Secrétariat de la Mairie, chaque jour (sauf le samedi après-midi et le dimanche) de 10 h. à midi et de 14 h. à 16 h.

SI VOUS AIMEZ PASSER une agréable matinée ou soirée, allez voir aujourd'hui au **Splendid-Ciné : « Monsieur Beaucaire »,** avec **Rudolph Valentino** et **Bébé Daniels.** — Location comme d'habitude. Téléphone 14.40. 34158d

PHOTOGRAVURE. — La photographie de M. H. Dewavrin-Pollet, que nous avons publiée dimanche, provenait de l'atelier Henri Plateaux, rue de la Cloche.

TENTATIVE DE VOL. — M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, a dressé un procès-verbal à charge d'un journalier, Constant Wagnon, âgé de 57 ans, sans domicile fixe, qui avait été surpris, lundi matin, à la sortie d'un garage, rue Chauzy, 27, où il avait dérobé au préjudice d'un chauffeur, M. Charles Brychart, un veston de cuir.

COLLISION. — Lundi matin, vers 9 h., une collision s'est produite, angle du boulevard Gambetta et de la Place de la Victoire, entre une auto pilotée par M. Marcel Cogues, électricien, rue Saint-Jacques, et une seconde auto conduite par M. Alfred Billet, au service de M. Desoubrie, négociant en laines, rue de Lille, 71. Il en est résulté des dégâts matériels.

ETABLISSEMENT MUNICIPAL DES BAINS. — L'Etablissement municipal des bains sera fermé mardi 1er mars.

HARMONIE OUVRIÈRE. — Répétition générale mercredi, à 19 h. 30, à la Bourse du Travail. — Cours de solfège: Mercredi, à 18 h. 30.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — Les bureaux de la Mairie et ceux de la Recette municipale seront, à l'occasion du Carnaval, fermés l'après-midi du mardi 1er mars.

COURS POST-SCOLAIRES PROFESSIONNELS. — — Les cours post-scolaires professionnels obligatoires des écoles communales n'auront pas lieu ce soir, mardi.

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Jean Peinel, marbrier, rue Galliéni, Mlle Madeleine Feria, servante, âgée de 33 ans, étant montée sur une chaise, a fait un faux mouvement et est tombée sur le parquet. Dans sa chute, elle s'est fait une entorse avec hémorragie au pied droit. Vingt jours de repos.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception aura lieu à Mouvaux, au local habituel, vendredi 4, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

MARCQ-EN-BARŒUL

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Jeanne Ghesquière, rue Jules-Guesde, 28. — Gisèle Vitse, rue de Menin. — Roger Lemiègre, rue d'Orchies, 20. — Micheline Berquin, rue de Valmy, 12. — Jules Seroux, rue Jean-Jaurès, 4. — Denis Motte, boulevard de Tourcoing, 457.

Décès. — Clara Chantry, 60 ans, Grand'Place, 14. — Césarine Houwen, 23 ans, rue de Bolbec, 5. — Henri Janssens, 63 ans, rue du Lazaro, 44. — Marie Caron, 2 ans, rue du Plouich, 138. — Marie Deseint, veuve Lauage, 72 ans, rue Plouich, 32. — Céline Six, 81 ans, Couvent Saint-Maur. — Charles Legrand, 72 ans, rue de la Rianderie, 181. — Julie Duthoit, veuve Pamart, 76 ans, rue de Rouges-Barres, 187.

DU CALME! — Procès-verbal a été rédigé à charge de M. Joseph Van Goethem, 43 ans, terrassier, demeurant rue Jeanne d'Arc, à Tourcoing, pour tapage injurieux.

COMINES

Une épicerie cambriolée rue de la Gaîté

LES MALFAITEURS EMPORTENT UNE SOMME DE 3.500 FRANCS

Dimanche dans la soirée, profitant de l'absence de M. et Mme Omer Moreuw, épiciers, rue de la Gaîté, des malfaiteurs se sont introduits chez eux, après avoir fracturé une porte donnant sur la cour.

Les visiteurs inconnus se sont emparés de 3.500 francs qui se trouvaient dans le tiroir-caisse du magasin. On juge de la surprise de M. et Mme Moreuw, quand dans la soirée, en rentrant, ils constatèrent le passage des noctambules et le vol que ces derniers avaient commis.

La gendarmerie, informée aussitôt, a ouvert une enquête, qui semble, au premier abord, donner de bons résultats.

HYGIENE SOCIALE ET SPORTIVE

Réunion de propagande contre la tuberculose

A TOURCOING

EN HAUT: *La section des sous-officiers de l'armée belge de l'Institut militaire d'éducation physique.* — EN BAS: *Les personnalités venues pour patronner la réunion.*

Il y a quelques jours, se déroulait, à l'Hippodrome de Tourcoing, une intéressante manifestation concernant la lutte contre la tuberculose. Il ne nous paraît pas superflu de souligner l'éclatant succès obtenu par la démonstration faite par la Section des sous-officiers de l'Institut militaire, formés, par le colonel Noterman, à la gymnastique suédoise intégrale, avec application sportive et commandés par le chef-moniteur Dubreuil.

Ce fut là, une belle illustration des diverses conférences faites par les orateurs qui se succédèrent à la tribune.

Toute la salle éclatait d'admiration devant ces beaux hommes de 20 à 22 ans, aux thorax superbes, entraînés à la lutte pour la vie par une méthode sûre et merveilleuse qui les mettait à l'abri du terrible fléau, la tuberculose, et aussi du surmenage excessif causé par l'abus immodéré des sports.

D'ailleurs, de nombreux dirigeants sportifs sont résolus à freiner les excès dont parfois ils déplorent la constatation chez leurs adhérents. Les conseils de sagesse et de prudence qu'ils ne cessent de donner, avec tant de dévouement, vont ainsi recevoir leur couronnement efficace. Tout le monde comprendra enfin que le sport — si bienfaisant dans nombre de cas — peut être désastreux pour un certain nombre de sujets non préparés. Par là, l'un des buts de la réunion a été atteint: le contrôle médical des sujets qui s'adonnent aux sports violents ou ordinaires, ne tardera pas à devenir un fait accompli dans nos grandes sociétés régionales.

Le Comité de la Ligue du Nord est fier et heureux d'avoir contribué à donner l'éveil.

Disons pour terminer que le Comité d'organisation tient à remercier les généreux donateurs. Plus de quinze cents francs ont été recueillis pour être versés au compte de la Ligue du Nord contre la tuberculose, en faveur de ses œuvres d'assistance.

Congrès de la Fédération DES Syndicats de débitants de tabac de la région du Nord

Cette Fédération tiendra son congrès le jeudi 10 mars 1927, à 11 h., salle du Conservatoire, place du Concert à Lille, avec le concours assuré de M. Caurat, président de la Fédération de France, et M. Taffi, président du Syndicat de la Seine.

Les syndicats adhérents sont instamment priés de se faire représenter à ce congrès, au cours duquel seront discutées les revendications corporatives à présenter en priorité, au Comité technique de l'exploitation industrielle des tabacs. Les gérants de débits de tabac habitant des localités où il n'existe pas de syndicat professionnel, sont également invités à cete réunion.

Le même jour, à 14 h., aura lieu, Hôtel Maréchal, rue de Solférino, à Lille, un banquet par souscription, organisé par le Syndicat de Lille, à l'occasion du 6e anniversaire de la Fédération du Nord. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Syndicat de Lille, 20, rue du Molinel.

Ce banquet sera suivi de bal.

EST-CE UN CRIME?

Un cadavre de femme est repêché dans la Somme, à Amiens

Dans la matinée de dimanche, deux ouvriers ont retiré de la Somme, à Amiens, le cadavre d'une femme.

La noyée ne portait sur elle aucun papier d'identité et aucun de ceux qui l'ont vue n'ont pu donner de renseignements permettant l'identification. De bonne corpulence, elle paraît âgée d'environ 25 ans, a les cheveux noirs coupés à la garçonne et est de taille moyenne, 1m. 62 environ. Sa dentition est belle et complète.

Le docteur Mercier, qui a examiné le cadavre, remarqua sur les bras de la noyée des ecchymoses et, à la tempe gauche, une blessure profonde qui a pu, à elle seule, entraîner la mort.

Le Parquet d'Amiens, prévenu, a ordonné l'autopsie du corps. L'enquête se poursuit.

LILLE

UNE JOURNEE PEDAGOGIQUE A L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE

Maîtres et maîtresses de l'enseignement libre ont intérêt à échanger leurs idées pédagogiques, et à se tenir au courant des progrès scientifiques et des méthodes nouvelles. Telles sont les idées qui ont été développées lundi, dans une importante réunion, qu'a présidée Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, à l'Université Catholique.

La journée pédagogique débuta par une séance plénière salle des Actes, sous la présidence de Mgr Chollet, devant un grand nombre de membres de l'enseignement libre des trois diocèses de Cambai, Lille, Arras.

M. le chanoine Guihnant, du diocèse d'Arras et S. G. Mgr Chollet, ont mis en relief l'importance de l'œuvre à accomplir. Il s'agit d'unir les ordres d'enseignement et de donner comme l'a dit Mgr Chollet, à l'enseignement tout entier, une seule orientation.

M. le professeur Pierre Deffontaine a ensuite exposé les méthodes de travail.

L'après-midi a été consacré à des séances de pédagogie spéciale dans l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences.

ASSEMBLEE DE LA SECTION LILLOISE DU NORD TOURISTE

La section Lilloise du Nord-Touriste tiendra son assemblée générale annuelle, en son siège, à Lille, 65, boulevard de la Liberté, le Mardi 8 Mars prochain, à 19 heures.

A l'ordre du jour : Allocution du Président ; compte-rendu sommaire des travaux de la section durant l'exercice 1926 ; situation générale actuelle du Nord-Touriste; projet d'excursions pour l'été 1927 ; réélection du Comité, adjonction de nouveaux membres.

Il est fait un pressant appel aux cyclistes de la région lilloise, qui sont priés d'assister nombreux à cette réunion. Ceux d'entre eux qui sont vraiment amateurs de cyclotourisme, sont instamment priés de participer à cette assemblée et d'envoyer des maintenant leurs noms au président, M. Duclermortier, 45, rue du Port, à Lille.

A L'OCCASION DU MARDI-GRAS nos bureaux seront fermés mardi après-midi. Les annonces à paraître mercredi devront être déposées avant 11 heures à Roubaix et avant 10 h. 30 à Tourcoing et à Lille. 34091

CARNET DU JOUR

NAISSANCES

— M. et Madame Georges Petit-Lambelin sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, qui a reçu au baptême le nom de Thérèse.

Tourcoing, le 24 février. 98083d

— M. et Mme Jacques Valentin-Bossut sont heureux de faire part de la naissance de leur fille, Hélène. 98077d

MARIAGE

— Lundi, à 11 heures, devant une nombreuse assistance, a été célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Lille, le mariage de Mlle Thérèse Théry, fille de M. Jacques Théry et de Mme, née Caulliez, avec M. Jacques Delcourt, fils de M. Henri Delcourt et de Mme, née Vaidelièvre.

Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Pollet, curé de Pellevoisin, qui a prononcé une délicate allocution.

Puis la messe a été célébrée par M. l'abbé Descamps, professeur au Petit Séminaire d'Haubourdin.

NOUVELLES RELIGIEUSES

DIOCESE DE LILLE

LES DISPOSITIFS DU CAREME

Mgr Quilliet, évêque de Lille, fait suivre sa lettre pastorale de Carême du mandement suivant.

L'Eglise prescrit, comme pratiques de pénitence, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne.

La loi de l'abstinence interdit l'usage de la viande, du jus et du bouillon de viande. Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse.

Les jours où l'usage de la viande est permis, le mélange de la viande et du poisson n'est plus défendu.

L'abstinence est obligatoire pour tous les fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, tous les vendredis de l'année et, en outre, les mercredis de Carême, y compris le mercredi saint, les trois jours des Quatre-Temps, le samedi saint jusqu'à midi seulement et aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

En vertu d'une coutume reconnue légitime, les militaires, les gendarmes, les douaniers et aussi les membres de la famille vivant avec eux actuellement, jouissent de la dispense d'abstinence. Nous les exhortons cependant à s'abstenir d'aliments gras au moins le mercredi des cendres et le vendredi saint.

Nous dispensons pareillement de l'abstinence les ouvriers et les ouvrières qui, se trouvant retenus hors du foyer par leur travail, prennent leur repas à l'hôtel, au restaurant ou à l'auberge. Nous conseillons cependant aux fidèles ainsi dispensés, d'observer la loi du maigre, lorsqu'ils le pourront aisément. Ils voudront bien ne pas oublier, en effet, que l'abstinence est un des principaux moyens de pénitence et de sanctification dans la vie chrétienne.

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fête de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

La loi du jeûne prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour. Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin et une collation le soir, en se conformant, pour la qualité et la quantité des aliments, à la coutume légitime des lieux.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre, à la collation, du laitage, des légumes, des pâtes et une petite quantité de poisson.

Pour la réfection du matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat et une petite quantité de pain.

Il est permis de faire la collation au milieu du jour et le principal repas le soir.

Les fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la soixantième année commencée.

Le jeûne est obligatoire: 1° Tous les jours du Carême, les dimanches exceptés; 2° Les trois jours des Quatre-Temps; 3° Aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand une vigile tombe un dimanche, il n'y a pas obligation d'observer, par anticipation, l'abstinence et le jeûne, le samedi précédent.

Les personnes qui ne croiraient pas pouvoir observer les lois de l'abstinence et du jeûne, telles qu'elles viennent d'être indiquées, s'adresseront à leur curé pour obtenir les dispenses dont elles auraient besoin. Nous autorisons les aumôniers et confesseurs à accorder ces mêmes dispenses.

Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, Nous recommandons instamment aux fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale dite aumône de Carême, proportionnée à leurs moyens. Ces aumônes seront déposées dans le tronc placé à cet effet dans chaque église, ou remises aux quêtes que Messieurs les doyens et curés sont priés de faire personnellement, tous les dimanches du Temps pascal.

Nous insistons vivement auprès de nos chers diocésains pour qu'ils accomplissent généreusement ce devoir du renoncement chrétien qu'est l'aumône du Carême. MM. les curés et confesseurs ne manqueront pas de joindre leurs instances aux nôtres, afin que nous soit ainsi fournie largement, plus largement que jamais, en ces temps difficiles, la possibilité d'entretenir et de développer nos séminaires et nos autres œuvres.

Nous rappelons la condamnation formelle portée par Nous contre certaines modes et danses, qui exposent gravement la vertu personnelle et causent de très grands scandales.

COLONIE DES BERNADETTES A LOURDES. — Par décision de l'autorité supérieure, la Colonie de Pâques à Lourdes, pour les jeunes filles, est supprimée, les organisations de Paris n'en acceptant plus cette année la direction.

Les jeunes filles inscrites ces temps derniers sont convoquées:

A Roubaix: Chez Mme Morelle-Scarcériau, Grande-Rue, 5, tous les soirs de cette semaine, à partir de mercredi prochain, de 6 à 7 heures.

A Tourcoing: Au Cercle des Flamands, rue de Menin, dimanche prochain 6 courant à 11 h. 30.

MARDI-GRAS

GRAND CONCOURS DE TRAVESTIS

AU FRESNOY

FARANDOLE DES TRAVESTIS sous les projections, à 22 h. 30

Le jury siégera à partir de 20 heures.

Pour ce 1er concours, 2.500 fr. en espèces seront attribués aux plus beaux costumes.

On dansera à partir de 15 heures

CINÉMA amusant en permanence.

Concerts & Spectacles

Nous ne publions ici à cette rubrique que des communiqués n'engageant en rien la responsabilité morale de notre journal.

ROUBAIX

LES GRANDES SOIREES D'ART

M. Edouard Risler

Le nom de M. Edouard Risler est inséparable de celui du maître de Bonn. Le grand pianiste est en effet le plus puissant évocateur de l'âme beethovénienne. A plusieurs reprises il donna le cycle complet des trente-deux sonates pour piano en différents récitals. On sait avec quel succès. Si Tout-Paris s'y donnait rendez-vous, on accourait de la province pour entendre le célèbre interprète traduire la pensée du compositeur.

M. Raymond Durd a été heureusement inspiré en terminant ses « Grandes soirées d'art » par la célébration du centenaire de Beethoven.

Les quatre sonates qu'exécuta M. Edouard Risler sont les plus connues et donnent une idée très précise de l'œuvre du maître.

La sonate en la bémol marque la transition entre ce qu'on est convenu d'appeler la première et la deuxième manière de Beethoven. M. Edouard Risler la traita avec une forte expression, gardant dans toutes les parties la mesure d'une architecture admirablement réglée soit dans le thème varié, vraie pierre de touche pour les pianistes, soit dans le scherzo incisif, spirituel. Tout le génie rislérien se déploie dans la marche funèbre; rien de plus lugubre, de plus grandiose. Le final superbe est en opposition avec ces pages héroïques et semble amortir l'impression qu'elles nous laissent. Ce final est une des plus belles pages de Beethoven.

La Sonate en ré mineur, passionnée dans son premier morceau; prodigieuse dans l'adagio; vaporeuse, plus, passionnée, également, malgré son élégance dans le finale, est en contraste avec la précédente tant pour son plan général que pour les idées exprimées.

M. Edouard Risler est resté dans la seconde manière avec la Sonate en mi bémol (les Adieux, l'Absence, le Retour). Cette sonate, comme on l'a dit, semble avoir été écrite par Beethoven sur un programme proposé. Après les « Adieux « la séparation est inévitable. L'andante traduit les sentiments divers de la délaissée pendant l' « Absence » mais le « Retour » ramène une explosion de joie.

Enfin l' « Appassioneta » nous entraîne dans les profondeurs inexplorées, vers les sommets tragiques, où l'angoisse nous étreint, où l'inquiétude nous domine, cependant que l' « andante » nous ramène à un calme relatif sous l'harmonieux frémissement des basses. Mais un choc se produit. C'est à nouveau un débordement de toutes les passions humaines qui explosent et laissent l'auditeur sous une impression de grandeur.

M. Edouard Risler a donné libre cours à sa pensée en interprétant ces pages incomparables. Il suit visiblement son inspiration du moment, la traduit telle qu'il la ressent, sans préparation de commande, et c'est peut-être par là qu'il atteint au sublime, par des moyens aussi simples en apparence mais que possède seul un grand artiste.

H. Vaillant.

ROUBAIX. — Hippodrome - Théâtre. — « Knock ou le Triomphe de la Médecine », pièce en 3 actes, de J. Romains. Cette pièce, qui est un pamphlet scénique et comique contre la médecine et les médecins, dans un conflit entre un docteur campagnard, et le peu scrupuleux docteur Knock, a été parfaitement jouée, dimanche soir, par les artistes de la tournée Baret. MM. Jean Fleur (Knock); Herant (docteur Parpalaid); Barbier, Carle, Mmes Germaine Gérard, Marthe Barye, Gladis, Lemonnier et Bellanger.

En lever de rideau on a donné « Les méprises de l'amour », un acte charmant rendu avec beaucoup de sincérité, par MM. Barbier, Carle, Mmes Barye, Joy et Bellanger.

ROUBAIX. — Casino-Théâtre. — Aujourd'hui, en matinée à 3 heures et en soirée à 8 h. 30, deux représentations de « La Dame en Décolleté », comédie musicale en 3 actes de MM. Yves Mirande et Lucien Boyer, musique de Maurice Yvain. En tête de la distribution : MM. Henrotte, Gaspard, Guichan, Jennekin et Mme Lacroix, Grégoire, Lermigneau, Loriot. Orchestre et chœurs sous la direction de M. Viguier. — Location 12, Place de la Liberté. 34135d

— « Aïda » par la Troupe de Gand à l'Hippodrome-Théâtre. — Jeudi 3 mars, à 20 h. précises, soirée de gala pour les débuts de la Troupe de Gand. Troupe complète de grand Opéra; chœurs et ballets renforcés; nombreuse figuration. Au 4e tableau, grand ballet égyptien, de Luigini; marche triomphale avec trompettes thébaines. Location chez Mme Jubé, rue de la Gare.

— « Le Miracle des Loups » au Central-Ciné. — Ce film que l'on considère comme l'un des premiers films français, est passé dimanche au Central-Ciné avec un beau succès d'affluence. Un grand nombre de personnes ont déjà vu ce chef-d'œuvre et beaucoup désirent le revoir, tant la beauté de la mise en scène et la justesse de la reconstitution historique leur a plu. Les magnifiques scènes du « Jeu d'Adam », du « Miracle des Loups » et du « Siège de Beauvais » sont toujours très goûtées. Ajoutons que la dernière séance a lieu aujourd'hui, à 3 h., en la salle du Central Ciné, et que le film ne paraîtra plus de longtemps à Roubaix. 34170d

— Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — C'est ce soir, mardi à 20 h., à la Maison des Œuvres, que les artistes du Cercle Coppée, de Lille, interpréteront « Comment j'ai tué mon enfant », drame en 4 actes, tiré du roman de Pierre l'Ermite. Place réservée, 5 fr.; première, 3 fr.; seconde, 2 fr. On peut se procurer des cartes d'entrée soit à la sacristie, soit à la Maison des Œuvres, rue Lesueur.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Aujourd'hui, mardi 1er mars (Mardis Gras), matinée à 3 h., « Gladys », opérette à grand spectacle en 3 actes, musique de V. Puget. Le soir, à 8 h. 15, « Les 28 jours de Clairette » opérette en 4 actes, musique de V. Roger.

Jeudi 3 mars, à 8 h. 15 précises, 17e soirée de gala, tournée Baret, le grand succès parisien, « Knock ou le Triomphe de la Médecine », pièce en 3 actes de J. Romain.

Samedi 5 mars, à 8 h., soirée de grand gala avec le ténor Thill, de l'Opéra, dans « Paillasse ».

La location est ouverte pour ces représentations.

— Bon Théâtre. — Aujourd'hui, mardi, à 16 h. 15, à la demande générale, « La Jeunesse d'Orgue », par le Cercle Talma. Location à la Librairie, rue de Tournai, 18.

LILLE. — Grand Théâtre. — Jeudi, à 20 h., « La Traviata ».

— Théâtre Sébastopol. — Ce soir, mardi, à 15 h. et à 20 h. 15, « La dame en décolleté ».

ROUBAIX

CINE DUBUS, RUE DES CHAMPS Téléph. 23-46

Aujourd'hui matin, à 8 h. Soirée à 8 h. — En priorité exclusive absolue pour Roubaix : L'œuvre célèbre de Pierre l'Ermite: LA GRANDE AME (ouvrage couronné par l'Académie Française). — Il est prudent de louer. Très prochainement : LA GRANDE PARADE. 34074

LUNA-PARK Aujourd'hui, à 7 heures, 2me Concours. Soirée dansante. 2 orchestres qui vous réservent un répertoire le plus gai. — CINÉ : Matinée et Soirée. Prix habituel. Prix d'entrée au Ciné-Dancing : 3 francs. 34134d

CINEMA DU TILLEUL 262, rue Jules-Guesde ROUBAIX

THE ROYAL LELEU 66, RUE LACROIX, ce MARDI 1er MARS, changement de programme. — Buck Jones, l'intrépide cavalier, le roi des cow-boys, dans un film extraordinaire: JUSTICE EST FAITE. Et d'autres films choisis et des plus intéressants. — Matinée et soirée. 34153d

60 RUE DECRÈME (UNIVERSEL CINÉMA)

Matinée à 3 heures. Soirée à 7 heures 30 avec Changement de programme : GOSSETTE. Ciné-Roman français en 6 chapitres, joué en une seule fois; en entier à chaque séance. — PATHÉ-REVUE. 34130d

SALLE SAINTE-CECILE TÉLÉPHONE 1-99 Matin. 3 h. Soirée 8 h. POUR L'ENFANT. Grand drame de l'amour maternel, interprété par Maria Jacobini, Rolla Norman et Marie Kid. — L'AUTRE VISAGE. Comédie dramatique interprétée par Guy Bates Post. — TITI Ier, ROI DES GOSSES, avec R. Vaudry et L. Dalsace : 4e chapitre. — PATHÉ-REVUE. — PATHÉ-JOURNAL. 34145d

WATTRELOS

CINE-BAL JACOBS 236, Rue Carnot, 236 WATTRELOS

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ de 6 h. à 12 heures, avec les deux orchestres renforcés. On dansera dans 3 salles. Grande bataille de serpentins. 1.500 fr. de prix seront distribués pour le dimanche et mardi. Les lots seront distribués à 10 h. AU CINÉ : Matinée et soirée. Prix d'entrée bal-ciné: 3 fr. 34137d

TOURCOING

PONT DES PIATS — RUE CH.-BAYARD —

Mardi en soirée, de 7 h. à minuit, grand bal masqué. 2 orchestres, 2 jazz-band. 750 francs de prix en espèces seront distribués gratuitement aux groupes, couples et individuels. — CINÉMA : de 7 h. 30 à 11 h.

PRINTANIA CINE-THEATRE 148, rue de Mouveaux,